



Projet Pédagogique Structure : ALSH JEAN JAURES Année 2025/2026

Loïc Paccianus

Directeur ALSH Jean Jaurès

T +33 (0)6 25 64 76 22

Chemin Del Vives

66000 Perpignan

jaures.perpignan@leolagrange.org

UN ENGAGEMENT ÉDUCATIF AU CŒUR DES TERRITOIRES





SOMMAIRE

PRESENTATION DE LA STRUCTURE	Erreur! Signet non défini.
L'ENVIRONNEMENT DU PROJET	3
Champs d'action du projet	3
Caractéristiques	3
La structure et son environnement	5
Les dispositifs	6
LE PUBLIC VISÉ	7
Caractéristiques par tranche d'âge	7
LES OBJECTIFS DU PROJET	8
Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange	8
Les objectifs du PEL - PEDT	9
Les objectifs du Plan Mercredi	10
Les objectifs généraux	11
Les projets d'activités	12
LES MÉTHODES PÉDAGOGIQUES	13
LES MOYENS	14
Les humains	14
Le matériel	15
Les espaces	15
Les relations	16
Financiers	16
Les partenaires	17
Le fonctionnement de la structure	17
La communication	20
L'ÉVALUATION	21
Les outils d'évaluation	23
La Charte de qualité	23
L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP	2 <mark>5</mark>
Les moyens	25
Nos engagements	25
La Fédération Léo Lagrange Fédération	27
La Délégation Nationale Enfance	28

PRESENTATION DE LA STRUTURE

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET

Champs d'action du projet

La Fédération Léo Lagrange, Fédération d'Education Populaire, dans son projet élaboré en 2019 pour nos accueils de loisirs périscolaires et extra-scolaires se donne comme enjeux le développement de « l'esprit critique, le goût pour la vie en société, le sens des responsabilités, la convivialité et, par-dessus tout, l'intérêt de l'autre ».

La **ville de Perpignan** a renouvelé son appel d'offre en juin 2024 pour « l'Acquisition d'heures d'accueil enfants extrascolaire, d'heures d'animation périscolaire et de journées d'ouverture en accueil de loisirs - Années scolaires 2024/2025 à 2027/2028 ».

Les prestations concernées sont réparties en 9 lots, dont les lots n° 2 et 3 concernant une partie « Nord » de Perpignan.

Ces lots relevant d'un marché public « à bons de commande » ont été attribués à la Léo Lagrange Animation:

- 7 ALAE sont concernés et portent sur l'élaboration, la gestion et la coordination de projets pédagogiques, couvrant les temps du midi et du soir,
- 4 ALSH, lors des périodes des mercredis, des petites et des grandes vacances, en assurant l'accueil en gestion directe, des enfants inscrits sur les structures référencées.
- 2 ALSH ouverts uniquement en période de grandes vacances

Depuis le décret du juillet 2018, les ALSH du mercredi deviennent périscolaires. Ce sont donc 4 ALSH périscolaires et 6 ALSH Extrascolaires que Léo Lagrange Animation gère.

Caractéristiques

Perpignan se situe dans le département des **Pyrénées-Orientales (66)**, en région **Occitanie**, plus particulièrement dans le nord de la ville, autour des secteurs du **Vernet** (Bas-Vernet, Moyen-Vernet et Haut-Vernet). Elle est la préfecture du département et se trouve à proximité de l'Espagne (30 km de la frontière) et de la mer Méditerranée (13 km).

La commune s'étend sur **68,07 km²**, avec une densité de population d'environ **1870** habitants/km² (source INSEE). Perpignan est découpée en plusieurs quartiers dont le secteur nord (Vernet) où sont implantées nos structures.

Sa localisation et sa configuration urbaine en font une commune attractive notamment pour:

- ★ Sa diversité sociale et culturelle, avec une population d'origines variées (France, Maghreb, Afrique subsaharienne, Espagne).
- ★ Son accessibilité : réseau de bus **Sankéo**, proximité des axes routiers A9 et RN9, gare

TGV et aéroport de Perpignan-Rivesaltes.

★ Son cadre de vie en renouvellement : des espaces verts et des projets de réhabilitation urbaine (QPV – Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville).

Le secteur du Vernet (nord de Perpignan) est particulièrement concerné par des enjeux socio-économiques spécifiques :

- Forte précarité: taux de pauvreté élevé, notamment dans les quartiers Bas-Vernet ancien et Diagonale du Haut-Moyen-Vernet (jusqu'à 75 % des habitants sous le seuil de pauvreté).
- **Population jeune**: une part importante des habitants sont des enfants et adolescents issus de familles nombreuses.
- **Mixité sociale et culturelle** : la richesse des cultures cohabitant dans le quartier est un levier pour des projets éducatifs inclusifs.

La commune de Perpignan et le quartier du Vernet ont connu un essor particulier ces dernières années :

- ★ De nombreuses familles se sont installées dans le secteur, notamment grâce à l'offre de logements sociaux.
- ★ Des infrastructures éducatives et sociales ont été renforcées (écoles, médiathèques, centres sociaux, rénovations d'aires de jeux).
- ★ Un programme de renouvellement urbain est en cours (ANRU Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain).

Ces éléments font du territoire un environnement riche et stimulant mais également porteur de défis pour les structures d'accueil collectif de mineurs, qui y jouent un rôle essentiel en termes Perpignan, commune urbaine de **plus de 120 000 habitants** (INSEE 2022), comprend un tissu dense d'équipements dans le nord (Bas-Vernet, Moyen-Vernet, Haut-Vernet), particulièrement adaptés aux besoins des familles et jeunes enfants :

★ Équipements scolaires

- Écoles maternelles et primaires : Victor Hugo, Jean Jaurès, Duruy, Pasteur, Émile Roudayre, Georges Dagneaux, Pont Neuf.
- Collèges : Sébastien Pons et Marcel Pagnol (REP+).

★ Équipements sportifs

- Stade Sbroglia : principal terrain de football pour activités scolaires et périscolaires.
- Gymnases : Diaz (Victor Hugo) et Jean Galia.
- Aires multisports : city-stades répartis dans les trois zones du Vernet.
- **Boulodromes**: notamment le boulodrome Muchard (Haut Vernet).
- Centre aquatique Arlette Franco : pour la natation, situé à proximité.

★ Équipements culturels

- Théâtres :
 - o **Théâtre Primavera** (6 avenue du Languedoc, Quartier Haut-Vernet) : salle de spectacles et billetterie locale, programmation pour enfants et familles.
 - Théâtre de l'Archipel : scène nationale pluridisciplinaire inaugurée en 2011 (théâtre, danse, cirque, musique).
 - Théâtre municipal Jordi Père Cerdà : théâtre à l'italienne en centre-ville

- La Comédie des K'talents (café-théâtre convivial, Haut-Vernet) et Théâtre de l'Échappée (Moyen-Vernet).
- Cinémas : Le Castillet, Méga Castillet, CGR Méga, accessibles en centre-ville.
- **Bibliothèque / médiathèque** : construction en cours d'un équipement culturel d'environ 1 000–1 230 m² dans le Vernet, ouverture planifiée fin 2025.

★ Vie associative

- Maisons de quartier / centres sociaux : actifs à Haut-Vernet et Bas-Vernet, proposant animations, accompagnement familial et ateliers.
- Associations: clubs sportifs (football, arts martiaux, danse), structures solidaires (Restos du Cœur, Croix-Rouge), associations de parents d'élèves et clubs de prévention.

Ce réseau complet d'équipements, en cours de renouvellement et souvent de proximité, offre un cadre très favorable pour la mise en place de projets pédagogiques innovants, favorisant la culture, le sport et l'inclusion des enfants.

La structure et son environnement

L'ALSH Jean JAURÈS se trouve implanté au cœur du quartier Vernet Salanque dans le groupe scolaire Jean Jaurès (côté élémentaire), situé dans la ville de Perpignan (anciennement ZUS) et placé en REP/REP+ (Zone Urbaine Sensible/Réseau d'Éducation Prioritaire).

Ce site se trouve à Perpignan, 34 bis chemin El Vives, entouré d'une petite zone pavillonnaire et majoritairement d'immeubles type « HLM ».

Il est ouvert sur le **mois de juillet** uniquement.

L'Accueil de loisirs est scindé en 2 structurations : un côté maternel (enfants de 3 à 6 ans) et un côté primaire (enfants de 6 à 12 ans).

Le directeur de l'ALSH est aussi responsable de l'ALAE durant l'année (périscolaire)

Le public accueilli est en grande partie issu du quartier Vernet Salanque. Nous constatons une faible mixité culturelle : les cultures d'origine du public sont majoritairement marocaines, turques, algériennes, ainsi que de la communauté gitane ; et une très faible proportion d'origines latines et européennes. Cette diversité est spécifique, notamment dans la relation aux familles (barrière de la langue, traditionalisme, analphabétisme, communautarisme...).

Les locaux de l'ALAE Jean Jaurès appartiennent à la ville de Perpignan, l'espace et les salles sont sous la responsabilité du directeur de l'ALAE durant le temps périscolaire.

L'école Jean Jaurès accueille des enfants entre 3 ans et 11 ans.

Pour l'année scolaire 2025/2026, le groupe scolaire Jean Jaurès compte 25 classes dont 1 classe ULIS

8 classes en maternelles	16 classes en primaire + 1 ULIS	
164 enfants	272 enfants	

Locaux utilisés par l'ALSH Jean Jaurès :

- Le centre de loisirs primaire ALSH (trois salles + une cuisine + WC+ une salle commune en partenariat avec l'école)
- Tous les espaces extérieurs (cour + terrain de basket), ainsi que les toilettes de l'école
- Le Restaurant scolaire
- L'école maternelle (salle de motricité, dortoir, cour de récréation)

L'ALSH Jean Jaurès profite de nombreuses possibilités de salles et d'espaces extérieurs. Les ressources matérielles et sportives et pédagogiques sont très satisfaisantes.

Fiche d'identité

<u>Type</u>: Accueil de loisirs sans hébergement <u>Accueil de loisirs primaire</u> + <u>Accueil de loisirs</u>

Fréquence : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi 7h45-18h15

Public: 52 enfants maximum de 6 à 12 ans - 52 enfants maximum de 3 à 6 ans

(Habilitation DDCS)

Lieu : Centre Loisirs Jean Jaurès - Ecole Maternelle Jean Jaurès

Organisateur : Léo Lagrange

<u>Équipe</u> 2 animatrice référente primaire – 2 animatrice référente maternelle (accueil

mixte)

1 directeur primaire/maternel animateur

Des CEE (Contrat Engagement Educatif) renforcent l'équipe en fonction des effectifs.

Formules et modalités d'accueil ALSH Jean Jaurès

Ouverture Juillet 2026

(Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi)

Les inscriptions et le règlement des factures se font auprès du directeur de l'ALSH.

Les parents peuvent inscrire leurs enfants en journée ou demi-journée, avec ou sans repas. Des accueils et départs échelonnés sont proposés.

L'accueil du matin ouvre à 7h45 jusqu'à 9h00.

Les parents peuvent récupérer leurs enfants entre 11h45 et 12h30, et les ramener entre 13h30 et 13h50, s'ils sont inscrits à l'ALSH.

Accueil soir 17h00 à 18h15 (Fermeture)

Cet accueil est habilité par la DDCS, nous respectons les taux d'encadrement suivants :

- 1 animateur pour 8 enfants d'âge maternel.
- 1 animateur pour 12 enfants d'âge primaire.

Les dispositifs

- Contrat Ville (secteur Collège Pagnol et Pons en REP+
- Contrat urbain de cohésion sociale
- > Contrat Territoriale Globale,
- Projet Educatif Local
- Projet Éducatif De Territoire
- > Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle





- > APU
- > Contrat local d'accompagnement à la scolarité
- Cité éducative

LE PUBLIC VISÉ

L'ALSH accueille des enfants âgés entre 2 ans et demi jusqu'à 6 ans pour la partie maternelle, et de 6 ans jusqu'à 12 ans pour la partie primaire. La plupart des enfants et des familles habitent le quartier de Vernet salanque ou du quartier El vives.

L'école Jean Jaurès primaire est mitoyenne à l'école maternelle Jean Jaurès, ce qui permet aux parents une organisation simple en termes de déplacements entre l'école et la maison pour récupérer les enfants. L'école Jean Jaurès se situe en zone REP+.

Nous sommes dans un quartier précaire. L'inscription aux temps méridionaux ou de garderie est parfois primordiale pour les parents.

Certains enfants sont inscrits aux clubs de sports des alentours (rugby, football, ou encore boxe), mais aussi les enfants sont inscrits au centre de loisirs de Victor Hugo Diaz pour les mercredis et les petites vacances.

Caractéristiques par tranche d'âge

	ouracteristiques par transme à age				
	[3-5 ans]	[6-8 ans]	[9-11 ans]		
PHYSIQUES	Repères concrets dans la vie quotidienne (espaces - temps) Temps de repos Faible notion du danger Capacités physiques variables Découverte du corps	Bonne maîtrise corporelle Respect de la pudeur Besoin de se confronter aux autres Besoin de se dépenser Récupère rapidement	Début de la puberté et des transformations physiques Croissance variable selon les jeunes Corps maladroit et manque d'assurance Désir de se dépasser		
SOCIAUX	Apprentissage de la vie en collectivité Apprentissage de l'autonomie Possessif, peu prêteur, égocentrique Imitation, identification Parle mais n'écoute pas Ne veux pas perdre	Souhaite prendre des responsabilités à la hauteur de ses capacités Veut faire seul Souhaite construire ensemble Importance de la vie de groupe Notion de partage plus développée pour se faire des amis	S'intègre dans un groupe Importance croissante de la vie sociale Appartenance à un groupe tout en gardant sa personnalité Identification à des figures d'autorité Souhaite être valorisé Esprit de compétition		
INTELLECTUELS	Curieux Concentration de courte durée Mémoire importante Âge du « pourquoi » Imaginatif Observateur Pas de notion du temps	Sait lire et écrire Curieux, a besoin d'explication, de savoir, de comprendre Début de l'esprit critique Acquisition de la notion de temps et d'espace Imaginaire présent, intérêt pour les fabulations	Conquête et maîtrise des techniques Intérêt pour les créations élaborées Esprit d'équipe et de compétition Réflexion et raisonnement critiques		
AFFECTIFS	Grande sensibilité Besoin de sécurité, de réconfort Importance du doudou Importance des rituels	Souhaite qu'on lui fasse confiance A besoin de sécurité S'identifie aux autres	Affirmation de la personnalité Détachement du milieu familial Souhaite être autonome Émotivité affective		

LES OBJECTIFS DU PROJET

Le Projet Educatif Fédéral Leo Lagrange

Les fondamentaux du Projet Educatif Léo Lagrange (Extrait du livret L'Enfance et la construction de l'esprit critique – Projet éducatif Léo Lagrange pour nos accueils de loisirs périscolaires et extra-scolaires)

L'Enfant dans sa singularité

Afin que chaque enfant puisse concevoir et confronter ses premières idées nous proposons une diversité d'expériences. Que ce soit par le jeu, la discussion, l'imaginaire, l'expression artistique, l'activité sportive ou l'accès aux savoirs, les 3 -11 ans doivent avoir la possibilité de trouver des activités de qualité répondant à leurs envies de découvertes.

Pour atteindre cet objectif, nous allons devoir ensemble adapter le rythme et le programme des activités aux besoins de chaque enfant. Notre défi éducatif quotidien est de l'accompagner à grandir dans le respect et l'accueil de ses émotions. Pour cela nous posons un cadre sécurisant et aménageons des espaces adaptés.

Nous nous engageons à reconnaître et respecter chaque enfant quelle que soit sa singularité, tout en valorisant ses propres capacités. Nous faisons de l'inclusion une priorité dans nos accueils de loisirs.

L'Enfant acteur.

Nous nous engageons à placer l'enfant au cœur de l'accueil de loisirs. Pour cela nous l'invitons à être force de propositions autant sur le choix de ses activités que sur le fonctionnement de son accueil de loisirs.

Nous incitons l'enfant à participer à la vie collective, nous veillons à lui donner des responsabilités et à ce qu'il puisse développer son autonomie tout en favorisant la coopération et l'ouverture au monde. Nous accompagnons l'enfant dans son développement, au sein d'un groupe, en lui offrant la possibilité de se tromper, de recommencer et d'essayer de nouvelles activités.

L'enfant a également besoin d'avoir des temps libres. Le droit de choisir de « ne rien faire », c'est le laisser apprendre à rêver, observer, s'ennuyer... ce qui est aussi une source d'épanouissement.

Une équipe engagée et impliquée,

Nous avons choisi d'être animateur.rice, une profession passionnante, à forte utilité sociale et humaine, porteuse des valeurs de l'éducation populaire. Responsabilité, esprit d'équipe et engagement sont les mots que nous citons spontanément pour en parler.

Nos actions s'inscrivent dans un rôle de coéducation et se construisent à partir de notre projet éducatif. Dans chaque action mise en place, nous allons nous demander quels sont les intérêts éducatifs. En tant qu'animateur. rice.s, nous sommes impliqué.e.s dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique ainsi que dans la création des projets d'animation.

Notre dynamisme et nos compétences participent à notre engagement. Nous nous efforçons donc à adopter une posture professionnelle, bienveillante et exemplaire avec les enfants que nous accompagnons au quotidien.

La place des familles,

Nous reconnaissons les parents comme premiers éducateurs. Nous invitons toutes les familles à participer à la vie de nos structures afin qu'elles soient aussi impliquées dans les loisirs de leurs enfants.

Nous favorisons le processus de coéducation dans lequel l'accueil de l'enfant passe par la construction d'une confiance réciproque. Les relations sont en effet fondées sur l'écoute, le

respect mutuel, la confidentialité et le refus de toute forme de discrimination ou d'exclusion. Nous sommes sensibles aux difficultés des enfants mais également des parents. Nos accueils disposent de lieux d'activités différenciés et d'espaces d'affichages permettant la communication et la compréhension des objectifs et du fonctionnement de l'accueil. Nous avons à cœur de tout mettre en œuvre pour favoriser la rencontre et les échanges.

Un accueil qui s'inscrit dans un territoire.

Qu'il soit rural ou urbain, communal ou intercommunal, associé à l'école ou au quartier, l'accueil doit s'appuyer sur son environnement : culturel, naturel, associatif, local...

Nous engageons un travail de partenariat avec les acteur.rice.s du territoire et les professionnel.le.s de l'animation dans le cadre de la politique enfance du territoire.

Nous devons ainsi être ouvert.e.s et réceptif.ve.s à ce qui entoure notre accueil pour saisir toutes les opportunités et permettre à l'enfant de découvrir son territoire.

En tant que co-éducateur.rice.s, nous contribuons à une réflexion et agissons au quotidien avec les dif-férents acteur.rice.s locaux (associations, collectivités, intervenant.e.s, partenaires...). Les actions proposées, au plus près des réalités du territoire, répondent ainsi à des attentes partagées.

Les structures de loisirs, objets du présent marché, devront donc s'inscrire au sein du Plan Mercredi de la Ville de Perpignan, mais aussi du Projet Educatif Local (PEL) et du Projet Educatif de Territoire (PEDT). Les prestataires s'engagent ainsi, à suivre les axes éducatifs portés par la Ville en intégrant leurs propres finalités éducatives.

Les objectifs du PEL - PEDT

Le Projet Éducatif Local s'appuie sur cinq objectifs partagés :

- Privilégier le bien-être de l'enfant par un cadre accueillant où les adultes sont à l'écoute, le mettent en confiance, le valorisent.
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement et de réussite en lui donnant la possibilité de découvrir une diversité de pratiques artistiques et culturelles, sportives, scientifiques dans une démarche citoyenne.
- Participer à la construction d'une citoyenneté active notamment par l'apprentissage du vivre ensemble et par l'expérimentation d'actions citoyennes (groupe de parole, conseil d'enfant, élection, élaboration collective de projets...)
- Développer les complémentarités éducatives, mettre en commun les compétences et les moyens pour des actions de qualité.
- Développer les compétences transversales de l'enfant pour favoriser la construction de son esprit critique : créativité, capacité d'expression, appropriation des nouvelles technologies, développement durable.

Les objectifs du PEDT

« Les projets pédagogiques des structures de loisirs du mercredi feront référence au projet éducatif local, à l'actuel PEDT et aux programmes des ALAE et ALSH.

Les priorités éducatives telles que l'accès à la culture, au sport, au développement durable et à la citoyenneté développées sur les temps périscolaires sont prolongées ou complétées sur le temps du mercredi et des vacances.

Pour permettre la mise en place de parcours éducatifs et de garantir l'équité territoriale, le PEDT assurera à chaque enfant du territoire de bénéficier durant son temps périscolaire et extrascolaire d'activités autour :

1. de l'éducation artistique et culturelle (lecture plaisir, chant choral, APU CTEAC...)

Page **9** sur **29**

- 2. de l'éveil aux langues étrangères,
- 3. de l'éducation sportive,
- 4. du développement durable et de la citoyenneté (conseils d'enfants...)
- 5. un espace leçon

Les équipes éducatives des structures seront attentives à la diversité des actions proposées sur l'ensemble des temps pour permettre la pratique des activités à différents niveaux d'apprentissage (initiation, pratique régulière ou perfectionnement).

Une attention particulière sera portée sur le respect du rythme de vie des enfants selon leur tranche d'âge.

Sur les temps périscolaires et extrascolaires, les structures veilleront à aménager un coin ou une activité calme et sécurisante à la disposition des enfants ne souhaitant pas pratiquer une activité encadrée. » (Extrait du PEDT 2018-2021)

- Respecter les rythmes de vie, le bien-être de l'enfant,
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement,
- Participer à la construction d'une citoyenneté active,
- Développer les complémentarités éducatives,

Les effets attendus

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires doit pouvoir agir sur :

1. Les enfants

- Assurer une prise en charge globale et de qualité des enfants.
- Respecter les rythmes de la journée et les rythmes biologiques des enfants.
- Donner la possibilité aux enfants de découvrir de nouvelles activités et de développer de nouvelles compétences.

2. Les partenaires éducatifs

- Organiser des temps de concertation entre les équipes éducatives (ATSEM, animateurs et autres intervenants) pour l'élaboration de projet commun, une fois par quinzaine.
- Créer une culture commune, un recensement des bonnes pratiques.
- Permettre la construction d'une équipe éducative globale autour de l'enfant.

3. Les parents

- Améliorer l'accueil des familles et leur participation aux actions éducatives.
- Développer le lien avec les familles par le biais d'outils partagés afin d'assurer une meilleure lisibilité des intentions éducatives et des actions mises en place.
- Changer le regard sur l'école et les actions périscolaires.

Les objectifs du Plan Mercredi

« Afin de proposer aux familles des activités de qualité, la Ville de Perpignan s'engage, dans le dispositif du Plan mercredi, dont l'objectif est de développer, sur les accueils du mercredi, un contenu éducatif et pédagogique susceptible d'être décliné sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires de l'enfant. »

Les objectifs généraux

Objectif général	Objectifs spécifiques	Objectifs opérationnels
Découvrir et pratiquer la citoyenneté au quotidien	 Favoriser la participation des enfants aux décisions de groupe Encourager le respect des autres et des règles de vie Valoriser la coopération et la solidarité 	 Mise en place de conseils d'enfants, temps de parole et débats Ateliers d'échange avec les petits citoyens Jeux coopératifs autour de l'égalité et de la solidarité
Découvrir la créativité et s'ouvrir aux cultures	 Découvrir de nouvelles formes d'expression artistique S'ouvrir à la diversité culturelle à travers des activités ludiques Stimuler l'imagination et l'innovation chez l'enfant 	 Ateliers artistiques (arts plastiques, théâtre, musique, danse) Initier des intervenants extérieurs (artistes, associations) Organisation de « journées découvertes » thématiques Découvertes de nouveaux jeux, nouveaux sports
Éducation au développement durable et au bien- être	 Encourager les gestes écoresponsables Sensibiliser à l'alimentation saine et durable Développer la conscience écologique par l'action 	 Les gestes écologiques du quotidien Jeux Léo Lagrange (défis différences, la boîte à débat) Activités autour du recyclage Goûter « zéro déchet » Jardin pédagogique et compostage
Encourager l'initiative et l'autonomie	 Donner la possibilité de choisir certaines activités Favoriser la prise d'initiative Mettre en valeur les réussites individuelles et collectives 	 Mise en place du projet des enfants Temps d'expression libre Laisser prendre des responsabilités Prise de décision Favoriser le jeu libre
Vivre ensemble et développer la convivialité	 Renforcer la cohésion du groupe à travers les jeux collectifs Favoriser l'expression des émotions et le dialogue entre enfants Apprendre à résoudre les désaccords par la méditation et l'écoute 	 Former des enfants « médiateurs juniors » à aider à gérer les petits conflits Installer un « coin calme/ coin méditation »
Découvrir le numérique de façon créative	 Réaliser des projets ludiques Encourager un usage équilibré entre numérique et activités de plein air 	 Atelier photos, vidéos Discussions adaptées sur la sécurité en ligne Esprits déconnectés

Les projets d'activités

Les projets d'activités sont à l'initiative des animateurs, puis validés par le directeur lors des réunions de préparation. Ils sont travaillés tous ensemble lors des temps de réunion, ou parfois ils sont également travaillés avec les enfants.

Le directeur accompagne l'équipe dans la réalisation du projet, ainsi que dans l'écriture de celui-ci.

Lors des réunions nous échangeons sur les différents projets tous ensemble, pour les faire évoluer et les rendre plus intéressants.

Les animateurs établissent leur projet d'activités en rapport avec les objectifs du projet pédagogique. Ils expliquent le déroulement de leur projet, de pouvoir fixer et évaluer les objectifs, et de prévoir le matériel nécessaire pour la réalisation du projet.

L'accueil de loisirs propose aux enfants et aux familles un programme d'activités pour l'ensemble de la période. Un thème est défini, avec des objectifs spécifiques, et les animateurs proposeront des activités en rapport avec le thème choisi.

Des activités physiques, manuelles et artistiques seront proposées, ainsi que des intervenants (sportifs, culturels ou artistiques) et des sorties seront ajoutées pour le déroulement des vacances.

Les projets d'enfants

Des temps d'expression permettent aux enfants d'exprimer leur envie de jeu et de projet. Les enfants sont aussi au cœur du projet, avec le projet des enfants, qui permet aux enfants de choisir certains temps dans la journée.

L'équipe de l'ALSH prend en compte les demandes des enfants et nous en discutons ensemble lors des réunions.

L'équipe ALSH est ouverte à tous les projets proposés par les enfants. Si le projet est faisable, l'équipe accompagne les enfants dans la démarche du projet.

Les animateurs font des propositions d'activités en fonction des demandes des enfants, et certaines activités nécessitent la venue d'un intervenant. Ces demandes sont étudiées et acceptées si le budget le permet.



LES MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

(Notamment en référence aux fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange)

La place des enfants

Les enfants sont acteurs de l'ALSH en mettant en place des temps de parole, d'expression ou de débats. Ces temps-là permettent aux enfants de s'exprimer, et que les enfants puissent donner leur avis. Durant certains temps, les enfants sont acteurs de leur planning, c'est eux qui décident des activités qui vont être proposées. Les enfants participent aux tâches de rangement dans le centre ou pendant les activités.

Les créations des enfants sont valorisées en étant affichées dans les locaux de l'accueil de loisirs, ou sur les tableaux d'affichage.

La place des parents

La place des parents est importante au sein de l'ALSH. Une attention particulière sera établie lors des temps d'accueil. Les relations avec les parents sont primordiales. Lors de la présence des parents, l'animateur doit être convivial et rassurant envers le parent qui vient récupérer son enfant.

Lors des temps d'accueil, c'est un moment idéal pour échanger avec les parents. Il faut établir de la confiance entre le parent et l'équipe d'animation.

Les coordonnées de la structure (mail + numéro de téléphone) sont connues. Un panneau d'affichage permet également de diffuser des photos, et également des informations à destination des parents (planning, sortie, inscription)

Rôle et attitudes des animateurs

Quelles relations avec les enfants ? Tous les enfants présents pendant l'ALSH sont sous la responsabilité de l'équipe d'animation. L'animateur ou le directeur est un adulte référent pour les enfants. L'animateur est garant de la sécurité morale, affective et physique des enfants. L'animateur doit parfois poser des sanctions, ces sanctions sont discutées par l'ensemble de l'équipe.

Quelles relations avec les partenaires ? Un temps d'échange entre l'équipe d'animation et les enseignants est prévu pour discuter des diverses situations rencontrées. Les relations avec le gardien et les agents techniques sont agréables et importantes car ce sont des personnes qui sont présentes quotidiennement. Les relations avec les intervenants se font par échange téléphonique/mail, pour pouvoir avoir les informations nécessaires, et les retransmettre à l'équipe d'animation, puis aux enfants et à leurs parents.

LES MOYENS

L'équipe est composée d'un directeur diplômé BAFD, de 3 animatrices référentes diplômées BAFA/CAP Petite enfance (1 animatrice référente primaire et 2 animatrices référentes maternelle), ensuite des animateurs d'autres animateurs référents pourront être ajoutés à la structure ainsi que des animateurs vacataires en CEE (contrat d'engagement éducatif)

L'équipe d'animation travaille pour l'association Léo Lagrange Animation. Un animateur supplémentaire peut être ajouté à l'équipe d'animation lorsque les effectifs le permettent.

Les humains

Le directeur : rôle et fonctions

- Garantir la sécurité physique, morale et affective des enfants.
- Être disponible et à l'écoute
- Garantir le projet pédagogique et le bon fonctionnement de l'ALAE
- Transmettre le projet éducatif de Léo Lagrange à l'équipe d'animation
- Développer des partenariats
- Diriger le personnel et la gestion de l'Accueil
- Animer, encadrer et former l'équipe d'animation
- Diffuser de l'information
- Suivre l'activité de l'ALAE : les inscriptions, les présences des enfants, absences
- Gérer le budget
- Gérer les inscriptions
- Accompagner les stagiaires

Les animateurs : rôle et fonctions

- Veiller à la sécurité physique, affective et morale de chaque enfant
- Respecter le projet pédagogique
- Favoriser le vivre ensemble
- Organiser le planning d'activités
- Travailler en équipe
- Mettre en place des activités variées
- Participer aux réunions avec l'équipe d'animation
- Aider les enfants à exprimer leurs envies, leurs besoins
- Avoir un positionnement d'adulte référent
- Mettre en place des projets d'activités

L'équipe : principes de fonctionnement, organisation du travail, missions spécifiques

- 2 réunions pour établir le planning sont prévues : la première environ 1 mois avant le début de l'accueil de loisirs, permettant d'établir les groupes, le planning d'activités, le déroulement des sorties, la présentation de l'ALSH.... La deuxième intervient quelques jours avant le début de l'activité pour permettre d'être prêt pour l'ouverture.
- Tous les jours, les informations nécessaires sont transmises avant d'accu<mark>eillir les</mark> enfants. Un point quotidien est également pour savoir comment s'est déroulée la journée, et des points divers qui se sont passés, ou transmissions d'informations.

L'assistant sanitaire :

- Responsable de l'infirmerie, soins et trousses à pharmacie
- Gère les traitements sous ordonnance médicale (fournie par les parents)
- Connait les particularités médicales des enfants
- Préviens et informe les membres de l'équipe
- Gère le cahier d'infirmerie
- → Toutes ses actions sont sous la responsabilité du directeur.

Les personnels techniques : Le personnel technique assure plusieurs fonctions au sein de l'école sur le temps périscolaire (restauration, entretien).

La coordination Leo Lagrange : Une réunion est prévue une fois par mois avec la coordination et l'ensemble des directeurs du lot. Nous pouvons contacter la coordination pour une question ou un problème.

Les référents éducatifs de la ville : Les référents éducatifs de la ville sont amenés à venir sur la structure. Ils vérifient le bon fonctionnement de l'ALAE.

Le matériel

Le matériel pédagogique : principes et règles d'utilisation : Le matériel pédagogique est à disposition des enfants et des animateurs. Des jeux et des livres sont disponibles en libre-service, en demandant l'accord à un adulte. L'enfant est responsable du matériel qu'il a pris, il se doit de le ranger dès qu'il a fini de l'utiliser. Le matériel de sport est rangé dans un placard, les jeux de société se trouvent dans la salle rangée dans une armoire. Les livres se trouvent dans le coin détente.

Les espaces

Concernant l'ALSH Jean Jaurès, nous utilisons les locaux du centre de loisirs sur le temps périscolaires.

Dans le centre de loisirs nous avons :

- Une salle « Bibliothèque », avec des canapés, des livres. Cette salle nous permet de faire des activités calmes, où des temps de débats et d'échange.
- Une grande salle d'activité, avec des petites tables pour faire des activités de préférence avec les plus petits. Dans cette salle, il y a également les armoires ou se trouvent tous les jeux de société.
- Une deuxième salle d'activités, avec des tables plus grandes. Dans cette salle, il y a un grand placard pour ranger tout le matériel qui concerne les activités manuelles.
- Une troisième salle d'activités.
- Un placard pour le matériel sportif
- Un coin cuisine
- Des sanitaires
- Le bureau de la direction
- Un coin extérieur, « jardin », mais dans l'attente de travaux de rafraîchissement pour pouvoir l'utiliser.

Nous utilisons également les sanitaires de l'école quand nous sommes à l'extérieur. Nous avons à notre disposition la cour de l'école où nous pouvons faire des jeux et du sport.

A côté de la cantine, nous pouvons utiliser un terrain de basket, pour pouvoir faire du sport.

Nous utilisons également une partie de l'école maternelle pour la partie centre de loisirs. Dans l'école maternelle nous utilisons :

- La salle de motricité pour faire des activités.
- Le dortoir pour la sieste
- Une salle de classe également
- La cour de l'école maternelle

Les relations

Entre enfants et entre les enfants et les animateurs : Des règles de vie sont constituées par les enfants avec l'aide des animateurs, puis celles-ci sont signées par l'ensemble du groupe. Par la suite, une relation de confiance est installée. L'équipe d'animation utilise les moyens nécessaires pour que chaque enfant puisse trouver sa place. Les enfants doivent se sentir en sécurité quand ils sont à l'ALSH. La politesse est obligatoire, nous travaillons làdessus pour que la politesse soit présente tout le temps.

La place des parents : Les parents ont une place importante au sein de l'ALSH. Lors des évènements importants nous pouvons faire appel aux familles pour obtenir de l'aide de leur part.

Financiers

Le budget pédagogique qui est attribué est de 3.08€ par journée enfant réalisée. Celui-ci est fixé en fonction du taux d'enfants présents sur la structure.

Les dépenses sont réparties avec une grille budgétaire dont les critères sont :

- Activités pédagogiques
- Transport d'activités
- Matériel pédagogique
- Alimentation
- Produit d'entretien
- Matériel et fourniture de bureau
- Pharmacie
- Un budget supplémentaire a été ajouté concernant la vie d'équipe. Celui-ci sert à partager des temps conviviaux tous ensemble, ou de l'achat de matériel destiné à l'équipe d'animation

Les Tarifs : Sont décidés en conseil municipal par les élus de la Ville de Perpignan. Chaque année les tarifs sont réévalués. Les tarifs varient par rapport au quotient familial des familles allocataires de la CAF. Concernant les familles allocataires à la MSA, elles peuvent bénéficier d'aides aux loisirs directement auprès de la MSA.

Les partenaires

- La CAF
- La MSA
- La DDCSPP
- La Mairie de Perpignan
- Le SYM
- La Fédération Léo Lagrange
- La PMI (Protection Maternelle et Infantile)
- Le service de la DAEE
- Les transports, bus de ville ou compagnie
- La restauration ELIOR

Le fonctionnement de la structure

Jours et horaires d'ouverture : L'ALSH Jean Jaurès accueille les enfants de 2.5 à 12 ans pendant les vacances du mois de juillet, du lundi 06 juillet au Vendredi 24 juillet inclus.

Le centre de loisirs maternel accueille les enfants 2 et demi à 6 ans, alors que le centre de loisirs primaire accueille les enfants de 6 à 12 ans.

Les enfants peuvent être accueillis de 4 façons différentes :

- Demi-journée sans repas
- Demi-journée avec repas
- Journée sans repas
- Journée avec repas

Différents accueils échelonnés des enfants sont mis à disposition des parents :

- De 7h45 à 9h30 → Arrivé des enfants pour la journée ou demi-journée
- De 11h30 à 12h15 → Arrivé des enfants pour la demi-journée avec repas, départ des enfants pour la demi-journée ou journée sans repas
- De 13h30 à 14h → Arrivé des enfants pour la demi-journée sans repas, départ des enfants pour la demi-journée avec repas
- De 17h à 18h15→ Départ des enfants, fin de la journée

Principes d'inscription des familles :

- → Le dossier d'inscription doit être rempli lors de l'inscription de l'enfant. Il comprend une fiche de renseignements famille, plusieurs fiches de renseignements sur l'enfant, l'attestation d'assurance et la photocopie des vaccins.
- → La réservation s'effectue auprès du directeur de la structure lors des permanences qui seront réalisées pour les inscriptions. Les jours choisis valideront les jours de présence de l'enfant. Une journée réservée entraîne la facturation à la famille. Seul un justificatif médical peut annuler une journée facturée. Une réservation peut être annulée 72h à 'l'avance avant la date d'accueil.

Journée type maternel

7h45 à 9h15 : Accueil échelonné

- ✓ Activités calmes et libres (coin livres, coloriage, jeux de construction, puzzles)
- ✓ Echange avec les parents
- ✓ Petite collation pour le petit déjeuner
- Départ vers l'école maternel à 8h45

9h15 à 10h : Regroupement

- Répartition des enfants, vérification de la liste d'appel
- Temps d'échange, chants, petits jeux, temps libre
- Présentation de la journée, prise en mains, préparation de l'activité
- Passage aux toilettes

10h à 11h15 : Activités

Temps d'activité et rangement des activités

11h à 11h30 : Préparation pour le repas

- Temps libre extérieur
- Passage aux toilettes, lavage des mains
- Mise en place d'un rituel pour calmer les enfants avant le repas
- (Départ échelonné pour les enfants ne mangeant pas à la cantine jusqu'à 12h15)

11h30 à 12h30 : Repas

- Moment convivial et éducatif autour du repas
- Encouragement de l'autonomie

12h30 à 13h30 : Temps Calme

- Passage aux toilettes
- Allonger sur des tapis, lecture d'histoires, musique douce, temps de relaxation.
- Temps de sieste pour les petits, jusqu'à 15h.

13h30 à 14h30 : Temps libre

- Accueil échelonné des enfants jusqu'à 14h15
- Temps libre
- Temps d'échange, chants, prise en main
- Passage aux toilettes

14h30 à 16h : Activités

- Temps d'activités et rangement des activités
- Pour le groupe des petits, 15h début de l'activité

16h à 17h : Goûter

- Passage aux toilettes, lavage des mains
- ✓ Temps de goûter, moment de détente
- ✓ Retour sur la journée, météo du comportement
- ✓ Explication journée du lendemain (sortie, intervenant, etc...)

17h à 18h15 : Départ échelonné

- Départ des enfants
- Faire remonter les infos pour les parents
- Vérifier si l'enfant part avec ses toutes affaires
- Temps libre, jeux dans la cour



Journée type primaire

7h45 à 9h15 : Accueil échelonné

- Activités calmes et libres (coin livres, coloriage, jeux de construction, puzzles)
- ✓ Echange avec les parents
- ✓ Petite collation pour le petit déjeuner

9h15 à 10h : Regroupement

- Répartition des enfants, vérification de la liste d'appel
- Temps d'échange, chants, petits jeux, temps de parole, temps libre
- Présentation de la journée, prise en mains, préparation de l'activité, réunion enfant animateur

10h à 11h30 : Activités

Temps d'activité et rangement des activités

11h30 à 12h15 : Préparation pour le repas

- ✓ Temps libre extérieur (être dehors pour 11h30 max)
- ✓ Passage aux toilettes, lavage des mains
- ✓ Mise en place d'un rituel pour calmer les enfants avant le repas
- (Départ échelonné pour les enfants ne mangeant pas à la cantine jusqu'à 12h15)

12h15 à 13h15 : Repas

- Moment convivial et éducatif autour du repas
- Encouragement de l'autonomie

13h15 à 14h : Temps Calme

Lecture d'histoires, musique douce, temps de relaxation, petits jeux calme

14h00 à 14h30 : Temps libre

- Accueil échelonné des enfants jusqu'à 14h15
- Temps libre
- Temps d'échange, chants, prise en main, petits jeux
- ✓ Prise en mains, préparation de l'activité, réunion enfant animateur

14h30 à 16h : Activités

Temps d'activités et rangement des activités

16h à 17h : Goûter

- ✓ Passage aux toilettes, lavage des mains
- ✓ Temps de goûter, moment de détente
- ✓ Retour sur la journée, météo du comportement
- ✓ Explication journée du lendemain (sortie, intervenant, etc…)

17h à 18h15 : Départ échelonné

- Départ des enfants
- ✓ Faire remonter les infos pour les parents
- ✓ Vérifier si l'enfant part avec ses toutes affaires
- ✓ Temps libre, jeux dans la cour



Règles de vie de la structure : Les règles de vie sont travaillées avec les enfants sur un temps d'activité. Le but est de créer des règles de vie en compagnie des enfants pour qu'ils puissent être des acteurs importants de l'ALSH. Ensuite les règles sont signées par l'ensemble des enfants et affichées dans les salles d'activités. Ces règles sont susceptibles d'être modifiables au cours de la période de vacances. La création des règles est un temps d'échange et de partage entre les enfants et l'équipe d'animation. Les règles sont communes à l'ensemble du groupe.

La communication

En direction des enfants : Dans le centre, un panneau d'affichage est utilisé. Sur celui-ci, le menu de la semaine et le planning d'activités. La communication vers les enfants s'effectue de manière informelle. L'équipe d'animation est à l'écoute des enfants, de leur demande, de pouvoir s'exprimer librement. L'équipe d'animation est un repère pour les enfants. Des temps d'échanges, de débats, sont mis en place régulièrement.

Au sein de l'équipe : La communication commence lors des réunions. Un affichage dans le bureau ou dans la cuisine pour les informations importantes est mis en place. Il existe également de l'information quotidienne, de la transmission d'informations.

En direction des familles: Les temps d'accueil sont des moments importants pour la communication envers les familles, ce sont des moments qui ont une valeur au sein de l'accueil de loisirs. Nous prenons le temps d'échanger avec les familles lors de leur venue.

D'autres moyens sont mis en place tels que :

- Des rencontres avec les familles (prévues ou imprévues)
- Un tableau d'affichage, avec les informations importantes
- Avec le site internet de Léo Lagrange, où les parents peuvent retrouver les informations.
- Un accueil téléphonique ou par mail.
- De la documentation distribuée (planning, menu, mots, questionnaire, ...)

En direction de la ville :

- Coordinatrice mairie Mme Sophie SALIS. Elle veille au bon fonctionnement
- Mme ANGLES qui est référente secteur NORD du Service Gestion Administrative des Temps
- Mme FAGEDA qui est responsable secteur NORD du Service Gestion Administrative des Temps
- Mme LABORDE qui s'occupe des activités SYM

En direction de Léo Lagrange :

- L'équipe de la coordination, qui nous accompagne, apporte des solutions, transmet des informations, à l'écoute
- Roselyne SILVESTRE, secrétaire, pour la prise de régie
- Dominique ROMANO, assistance administrative
- M David DUBERNARD, DTA Léo Lagrange Animation
- L'ensemble des directeurs avec qui nous échangeons

L'ÉVALUATION

L'évaluation porte sur les objectifs opérationnels (pédagogiques).

Elle permet de mesurer :

- Les écarts et concordances <u>avec les résultats</u>, <u>transformations attendues</u>
- Les avancées ou non en termes d'acquisitions, en termes éducatifs <u>qui ont été</u> possibles grâce aux actions du projet pédagogique mises en place.
- La pertinence ou non des actions mises en œuvre et des méthodes pour l'atteinte des objectifs, cela demandera de faire une analyse de l'évaluation faite par rapport aux objectifs éducatifs et pédagogiques.

L'évaluation se fait régulièrement, afin de ne pas « s'égarer » dans l'action et oublier les objectifs visés ainsi que les démarches annoncées. Il peut s'avérer nécessaire de revoir, préciser les objectifs opérationnels au vu de la situation rencontrée, les étapes à adapter.

<u>Il est donc indispensable de la prévoir dès le début de l'année</u> : quand ? Comment ? Quoi ? Avec quel(s) outil(s) ? Par qui ? Avec qui ? (Adultes, enfants, prestataires, collaborateurs, partenaires...)

Une évaluation finale est indispensable à l'action maîtrisée dans le temps.

Elle permet de formuler des perspectives pour conduire les actions qui suivront afin de les rendre encore plus pertinentes.

Évaluation des objectifs et du projet

L'évaluation permet de viser les freins à la bonne organisation, la menée pédagogique ainsi qu'à l'avancée et la portée du projet vers les enfants et l'équipe. Celle-ci va nous permettre de trouver les moyens qui pallieront ces freins.

Les critères choisis s'évalueront grâce à une échelle allant de 1 à 5.

Légende : 1 très satisfaisant, 2 satisfaisant, 3 moyen, 4 insatisfaisant, 5 très insatisfaisant



Critères	1	2	3	4	5	Commentaires (Points positifs + axes d'amélioration)
Les objectifs du projet						, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
étaient-ils clairs et						
cohérents ?						
Les objectifs fixés ont-						
ils été atteints ?						
Le lien entre le projet et						
les activités						
pédagogiques était-il						
pertinent ?						
Le projet a-t-il présenté						
clairement au public ?						
Les enfants						
La participation des						
enfants a-t-elle été						
favorisée ?						
Les activités étaient-						
elles adaptées à l'âge						
et aux capacités des						
enfants ?						
L'écoute des enfants et						
la prise en compte de						
leurs besoins/avis ont-						
elles été assurées ?						
Le rythme des activités						
respectait-il celui des						
enfants ?						
Avant/Pendant/Après						
Le matériel et les						
locaux étaient-ils						
adaptés et bien						
préparés ?						
L'information a-t-elle						
été transmise à						
l'ensemble des						
participants du projet ?						
L'organisation des						
activités était-elle claire						
et efficace ?						
La gestion du groupe						
d'enfants a-t-elle été						
satisfaisante ?						
Implication dans le						
projet ?						
J'ai inclus le rangement						
dans mon activité ?						
J'ai respecté les						
différentes étapes du						
projet ?						

Les outils d'évaluation

La Charte de qualité

L'évaluation du travail des équipes se fait à différents moments et par divers biais :

La Charte de Qualité dont nous parlions précédemment a trois objectifs principaux et constitue un temps fort de l'évaluation :

- Définir l'engagement collectif de l'association en matière de qualité
- Sensibiliser les directeurs et les animateurs à la qualité
- Encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité

Nous utilisons conjointement une grille d'évaluation de notre Charte de Qualité, ainsi qu'une grille d'auto-évaluation. Toutes les dimensions de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées au travers d'une cinquantaine de critères observables.

Ces outils nous permettent de vérifier que la Qualité d'Accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respectée et, dans le cas contraire, de trouver les moyens d'y parvenir.

Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'accueil de loisirs de JEAN JAURES. L'efficacité de chaque action est évaluée et si nécessaire nous formulons des objectifs de développement.

La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure.

L'évaluation répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs, et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.

Cette démarche qualité est commune à tous les accueils de loisirs gérés par la Léo Lagrange Animation. Des analyses nationales sont effectuées.

Les réunions d'équipe : Deux réunions sont prévues, la première réunion, 3 semaines avant le début des vacances pour préparer celle-ci, et pour que tout le monde puisse se rencontrer. Cette réunion nous permet d'établir le planning, discuter des sorties et intervenants, dresser une liste de matériel pour les vacances à venir, horaires, fonctionnement.

La deuxième réunion se déroule quelques jours avant le début, pour s'approprier les lieux, faire un point sur les groupes d'enfants, pouvoir être prêt avant l'ouverture de l'accueil

Si besoin, un temps de régulation est prévu pour améliorer ou modifier certains points de fonctionnement concernant l'accueil de loisirs.

Des points quotidiens sont également faits pour la transmission d'informations d<mark>iverses, des points à voir avec l'équipe d'animation, mise en place de la journée du lendemain (sortie).</mark>

En fin de séjour, un bilan est effectué pour évaluer la période, les objectifs, les activités menées, l'organisation, l'accueil du public. Cela servira pour améliorer certains points pour une autre période de vacances.

Les bilans d'activités / projets : Le bilan des activités s'effectue avec l'équipe d'animation, ces bilans permettent d'évaluer le travail qui a été effectué.

Nous faisions également des bilans lors de la venue des intervenants que nous envoyons à la coordination Léo Lagrange et également auprès des prestataires (mairie), pour qu'ils puissent avoir un retour sur l'activité qui a été proposée.

Avec l'aide de ses différents bilans, cela nous aide à établir un bilan plus global sur le déroulement et le fonctionnement du centre de loisirs sur l'année.

Questionnaires aux parents: Les parents ont la possibilité de participer à notre démarche d'évolution. Un questionnaire ou enquête de satisfaction peut être mis à disposition des parents. Plusieurs critères d'évaluation peuvent être pris en compte comme : la communication, les inscriptions, les horaires, les locaux, les activités, ...



Page **24** sur **29**

L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Les moyens

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs de l'ALSH Jean Jaurès a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble du public et notamment les enfants en situation de handicap.

Le directeur de l'ALSH PACCIANUS Loïc, est le référent auprès des familles qui souhaitent inscrire leur enfant à l'ALSH Jean Jaurès

La Fédération Léo Lagrange, par l'intermédiaire de la Délégation Nationale à l'Enfance propose un guide à l'usage des structures et des équipes accueillant des personnes en situation de handicap. Nous y retrouvons notamment :

- <u>Le Guide d'entretien</u>, qui permet au Directeur d'organiser et d'encadrer l'accueil d'un enfant en situation de handicap (construire pour l'enfant et sa famille un parcours individualisé et sécurisé)
- <u>Une documentation technique détaillée</u> (législation, pédagogie etc...) Enfin, des formations consacrées au handicap mises en place par CITÉ CLUB, l'organisme de formation de la Fédération Léo Lagrange seront accessibles aux animateurs de l'équipe.

Nos engagements

Nous nous inscrivons, au-delà de l'application de la Loi du 11 février 2005, dans une démarche d'accueil volontariste. La Fédération Léo Lagrange est signataire de la <u>Charte de Déontologie</u> pour l'Accueil des Personnes Handicapées dans les Structures de Vacances et de Loisirs Non Spécialisées. (*Voir annexe*)

Cette Charte énonce 8 principes à respecter :

- Respecter le projet d'intégration de l'enfant handicapé.
- Favoriser l'intégration de l'enfant handicapé au sein de l'accueil de loisirs, notamment en le faisant participer aux activités avec les autres enfants.
- S'informer auprès des parents de l'enfant des besoins spécifiques de leur enfant
- Garantir aux équipes encadrantes une formation ou une sensibilisation aux handicap(s).
- Organiser des réunions de concertation entre les encadrants pour assurer le suivi de l'accueil de l'enfant.
- Informer tout intervenant que l'accueil de loisirs est signataire de la Charte et des obligations que cela engendre.
- Afficher la Charte dans les locaux de l'accueil de loisirs.

Nous garantissons aux équipes encadrantes une sensibilisation et une formation aux différentes formes de handicap et postures d'accueil inclusives. L'accueil de loisirs collabore avec le Pôle ressources Hand'Avant 66, association basée à Perpignan et spécialisée dans l'accompagnement à l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap. Ce partenariat permet :

- **D'informer et d'orienter les familles** désireuses d'inscrire leur enfant en accueil collectif de mineurs.
- D'accompagner les équipes éducatives dans la préparation et la mise en place d'un accueil individualisé adapté aux besoins spécifiques de chaque enfant.
- **De proposer des ressources pédagogiques** et des conseils pour favoriser l'inclusion et le bien-être de tous les enfants.

En 2025, un grand nombre d'animateurs et directeurs de la structure ont également **bénéficié d'une formation dédiée à l'accueil des enfants en situation de handicap**, consolidant ainsi les compétences de l'équipe pour répondre aux besoins d'inclusion.

La Fédération Léo Lagrange

Léo Lagrange est né le 28 novembre 1900. Elève au lycée Henri IV, il s'engage dans l'armée à la fin de ses études, en août 1917. En 1920, il adhère à la SFIO puis, devenu avocat, s'inscrit en 1922 au barreau de Paris.



Elu député le 8 mai 1932 à Avesne-sur-Helpe, il se voit confié, après la victoire du Front populaire en 1936, le Sous-secrétariat d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs. Souhaitant rendre le sport et les loisirs culturels accessible à tous, il multiplie le nombre de stades, créé le Brevet Sportif Populaire ou encore les Mardis populaires du Louvre.

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des tous nouveaux congés payés, il obtient 40 % de réduction sur les billets ferroviaires pour les salariés et leurs familles, dont bénéficient 600 000 personnes dès l'été 1936. Grâce à son appui, le nombre d'auberges de jeunesse double en 1936.

A la déclaration de guerre en 1939, Léo Lagrange n'est pas mobilisable mais s'engage à nouveau. Le 9 juin 1940, il est tué lors de l'offensive de l'Aisne. Réseau d'associations d'éducation populaire et employeur de l'économie sociale, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et salariés pour bâtir une société de progrès.

Pour elle, être un mouvement d'éducation populaire, c'est :

- Donner les moyens à tous, tout au long de la vie, de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté.
- Agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances
- Proposer aux publics de tous âges des loisirs et des activités permettant à chacun de contribuer au progrès social
- Être l'ambassadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'engagement citoyen
- Permettre à chacun d'allier la découverte de soi à l'envie d'aller vers l'autre

C'est, en somme, un engagement éducatif.

Deux métiers : l'animation et la formation

Une démarche éducative : les animateurs Léo Lagrange construisent toutes leurs actions autour d'un projet pédagogique structurant. Loin du loisir à consommer, chaque activité, séjour, parcours sportif est prétexte à vivre un moment de plaisir et d'épanouissement.

Former tout au long de la vie. La Fédération développe, avec ses 9 instituts de formation, des programmes de formation pour les publics fragilisés, en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle.

Par ailleurs, Léo Lagrange est un opérateur national qui assure la formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs (bénévoles, salariés, animateurs volontaires ou professionnels).

Un partenaire des collectivités locales :

Reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange est partenaire des collectivités dans leurs politiques sociales, éducatives, culturelles et d'insertion. Les collectivités peuvent en effet faire appel à elle pour :

- Déléguer la gestion d'un équipement, d'un dispositif, d'un programme...
 - Organiser, monter une action ponctuelle
 - Offrir des formules de vacances
 - Faire progresser le professionnalisme de leurs équipes
 - Établir un diagnostic

Grâce aux **agréments** dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.

Un réseau associatif

Désireuse d'accompagner les projets associatifs, la Fédération Léo Lagrange met son expérience à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi, elle leur propose :

- Un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices
- Un accompagnement et des formations pour accompagner les projets
- Un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.

Un employeur de l'économie sociale

La Fédération Léo Lagrange voit dans l'économie sociale un modèle alternatif permettant à l'économie d'être au service de l'homme et de son environnement, où le résultat du travail est au bénéfice de l'entreprise et de ses salariés, dans le respect du développement durable. L'Unité Économique et sociale Léo Lagrange regroupe une vingtaine d'employeurs et fonctionne démocratiquement. Associations affiliées, adhérents, usagers, salariés et partenaires peuvent, par le biais de structures représentatives, trouver un véritable espace d'expression et de contribution au projet de la Fédération.

La Délégation Nationale Enfance

Au sein de la Fédération, le réseau des accueils de loisirs est animé par la délégation nationale à l'enfance et son secrétariat composé d'un à deux professionnels par région.

Quatre missions principales reviennent à cette délégation :

- Fédérer les acteurs
- Créer et diffuser des outils pédagogiques estampillés « Léo Lagrange »
- Qualifier le geste éducatif
- Soutien et expertise proposés au professionnel sur le terrain



ALSH JEAN JAURES 2025/2026

PACCIANUS Loïc

34 Bis Chemin del Vives, 66000 Perpignan 06.25.64.76.22 Jaures.perpignan@leolagrange.org

http://www.leolagrange-acm-perpignan.org/acmjean-jaures-primaire/ http://www.leolagrange-acm-perpignan.org/acmjean-jaures-maternelle/



